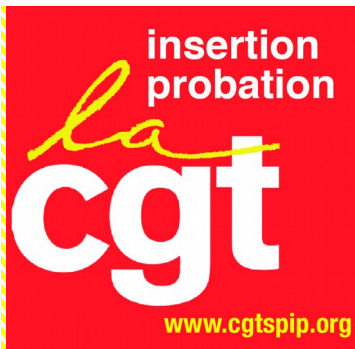




Déclaration liminaire de boycott de la formation spécialisée du CSA SPIP de repli en date du 31 mars 2026

Monsieur/Madame la présidente,

Ce mardi 31 mars 2026 doit se tenir le CSA FS de repli suite au boycott intersyndical du 12 mars dernier. Ce premier boycott faisait suite à la situation exceptionnelle des deux CPIP gardés à vue ces derniers mois. L'émoi unanime de la filière et les interrogations portées par nos organisations syndicales nous avaient amenés, en responsabilité, à ne pas siéger à cette instance. Il nous paraissait inconcevable d'aborder les questions de conditions de travail, d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans un tel contexte.

Ce mardi 31 mars nous ne siégerons pas plus à ce CSA FS de repli, quand bien même l'administration n'a pas besoin de quorum pour dérouler l'instance.

Nous avons pris connaissance du choix politique de notre ministère et de notre administration de supprimer purement et simplement la quasi-totalité des attributions du CSA des SPIP ce qui conduit à vider, en substance, l'intérêt même de cette instance. [Clientélisme, déloyauté et mépris : une fois de plus la DGAP et le ministère trahissent les agents des SPIP ! – CGT insertion probation](#)

Comment faire perdurer une instance de dialogue quand les arbitrages et les décisions seront pris à une autre instance, non représentative de ces personnels?

Car il s'agit bien de la représentativité de l'ensemble de la filière insertion probation qui est aujourd'hui dénigrée. Comment expliquer que sur plus de 300 instances de CSA pour l'administration pénitentiaire, la seule instance visée par ce recul et cette déconsidération soit la seule instance qui représente des corps féminisés à hauteur de 75%?

Cela n'est ni justifiable ni acceptable.

La DGAP doit mettre fin au patriarcat qui la gouverne et enfin considérer à part entière et égale les SPIP, les personnels qui les composent et leurs représentant.es .

Nous attendons un sursaut de notre administration pour se reprendre et maintenir l'instance du CSA des SPIP dans toutes ses attributions. Ce dialogue et cet espace sont plus que jamais nécessaires pour entendre au plus près la voix de vos personnels et traiter de l'avancée des conditions de travail, des orientations métiers de vos agent.e.s et des publics pris en charge.

Les attaques contre les personnels du SPIP doivent cesser ! La CGT Insertion Probation ne cessera jamais de défendre leurs intérêts !

Montreuil, le 31 mars 2026